



Guide du **Logement**

Albi 2011



Bureau Information Jeunesse de l'Albigeois

13, rue de la République - 81000 ALBI

Tél : 05 63 47 19 55 - bij81.albi@crij.org - www.crij.org

Rechercher	Page 3
Relais utiles	Page 4
Aides au logement	Pages 5 et 6
Logement social	Page 7
Foyers	Pages 8 et 9
Logement étudiant	Page 10
Logement temporaire	Pages 11 et 12
Logement d'urgence	Page 13
Quelques conseils	Page 14
Web utile	Page 15
Le BIJ	Page 16

↳ Le BIJ de l'Albigeois

Bureau Information Jeunesse l'Albigeois

13, rue de la République
81000 ALBI
Tél : 05 63 47 19 55
bij81.albi@crij.org - www.crij.org



Toute l'année, le BIJ gère en partenariat avec le Centre Universitaire Champollion des offres de particuliers via le site Internet du **Centre Régional d'Information Jeunesse** :

www.crij.org

Propriétaires, vous pouvez déposer vos offres de location directement sur ce site.

Vous trouverez également au BIJ les offres de la Dépêche, et de la documentation sur tous les types d'hébergements à Albi, Castres, Toulouse...

↳ Les petites annonces

Les hebdomadaires gratuits

Pour trouver des offres de locations et ventes d'appartements et de maisons, pensez à retirer **le lundi** :

PARU VENDU - LE 81

4, rue Timbal
81000 ALBI
Tél : 05 63 38 07 09
www.paruvendu.fr

La presse locale

Vous trouverez en kiosque la presse locale qui peut comporter quelques offres.

LA DEPECHE DU MIDI

Quotidien

LE TARN LIBRE

Hebdomadaire - Parution le vendredi

LE JOURNAL D'ICI

Hebdomadaire - Parution le jeudi

↳ Les agences immobilières

Vous trouverez les coordonnées des agences les plus proches de chez vous dans les pages jaunes de l'annuaire ou en ligne à la rubrique "Immobilier".

www.pagesjaunes.fr



Ils peuvent vous aider et vous renseigner

Mission Locale Tarn Nord

Maison Commune Emploi Formation
17, rue Gabriel Compayre
81000 ALBI
Tél : 05 63 47 08 85

Vous avez de 16 à moins de 26 ans et êtes sorti du cadre scolaire ? la Mission Locale peut vous proposer un soutien pour les démarches liées au logement par le biais d'un accompagnement individuel afin de connaître les dispositifs existants. Un conseiller peut vous apporter une aide technique individuelle pour organiser votre gestion budgétaire et administrative.



DDCSPP

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Tarn

PÔLE COHESION SOCIALE

Cité Administrative - 18, av. Maréchal Joffre
81013 ALBI Cedex 9

Inclusion sociale / Service Veille sociale, hébergement, logement / Commission Départementale de Conciliation

Contacts : Mme Cuq-Senaux : 05 81 27 53 47
Mme Petignani : 05 81 27 53 50

Possibilité d'avoir recours pour certains litiges, à la Commission Départementale de Conciliation, lorsque la négociation entre le locataire et le bailleur n'a pas abouti.

Requête adressée par écrit en recommandé avec accusé de réception.

PÔLE PROTECTION DES POPULATIONS

Service Sécurité et loyauté des transactions commerciales / Protection économique du consommateur

Cité Administrative - 18, av. Maréchal Joffre
81013 ALBI Cedex 9

Contact : 05 81 27 53 06

Ce service est chargé de la défense de l'intérêt des consommateurs pour toutes les questions relatives à l'affichage des prix, à la publicité trompeuse ou mensongère.

ADIL 81 - Centre Départemental pour l'Information sur le Logement

3, bd Lacombe
81000 ALBI (sur rendez-vous)
05 63 48 73 80

www.adil81.org - adil81@wanadoo.fr

Conseils juridiques, fiscaux et financiers gratuits sur toutes les questions liées au logement. Les juristes de l'ADIL réalisent des simulations de financement en accession à la propriété et en investissement locatif. L'ADIL renseigne sur les différents types de contrat de construction, le déroulement de l'accession, les prêts, les aides, les subventions...

L'ADIL informe sur les différents types de location, les aides, les prêts, les assurances locatives, les contrats de vente, la fiscalité immobilière, la copropriété...

Des permanences ont lieu sur l'ensemble du département à savoir : Carmaux, Castres, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Mazamet et Saint Sulpice.

CNL - Confédération Nationale du Logement

9, place Fernand Pelloutier
81000 ALBI
05 63 47 20 24

Conseils juridiques et financiers gratuits.

Ouvert le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 16h30. Permanence également au 8 rue André Chenier à Cantepau le mercredi de 16h30 à 18h30.

CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

2, avenue Colonel Teyssier
81000 ALBI

Tél : 05 63 47 01 34
cidff.tarn@wanadoo.fr

- Information juridique confidentielle et gratuite, assurée par des juristes.

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 12h à 16h (sur RDV).

UDAF - Union Départementale des Associations Familiales

13, rue des Cordeliers - 81000 ALBI
05 63 48 73 00 - udaf-tarn@wanadoo.fr

Vous dirige vers trois associations de défense de consommateurs en cas de litiges concernant le logement. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30.

L'aide au logement peut prendre plusieurs formes et varier selon différents critères... les spécialistes de la question sont les suivants :

↳ Caisse d'Allocations Familiales



**CAF du Tarn : 16, rue du Docteur Campmas
81013 ALBI Cedex**

Tél : 0810 25 81 10 (0,118€/mn)

Pour envoyer un courriel :

www.tarn.caf.fr - rubrique « contactez-nous »

Ouverture au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption et le mardi de 8h30 à 17h30 en journée continue

Accueil en langue des signes le mardi de 14h à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 11h45

Une borne interactive « Caf en libre-service » accessible 7j/7 et 24h/24

Sur notre site www.caf.fr

-consultez les conditions d'attribution des aides au logement

- faites votre demande d'aide au logement étudiant,

- calculez votre aide au logement,

- signalez vos changements de situation

téléchargez des formulaires.

télédéclarez vos ressources.....

Des Postes libre-service sont à votre disposition dans le hall d'accueil de la Caf, à Albi.

La CAF est aussi présente à Castres et des permanences se tiennent dans tout le département
Vous pouvez consulter la liste de nos différents points d'accueil et leurs horaires sur notre site www.caf.fr,

↳ Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord



14, rue de Ciron - 81017 ALBI CEDEX 9
Tél : 05 63 48 40 40 Fax : 05 63 48 40 99
www.msa-mpn.fr

La MSA propose les mêmes prestations que la CAF pour les personnes affiliées au régime agricole.

↳ Les aides

Je suis locataire : Il existe 2 types d'aides, non cumulables, l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement) et l'**AL** (allocation de Logement) délivrées en fonction de votre situation et de vos revenus. Ces aides ne sont pas cumulables entre elles ni avec les prestations familiales que pourraient percevoir vos parents en votre faveur

Il convient d'opter pour la situation la plus avantageuse.

- L'**APL** concerne les locations de logements conventionnés : un engagement lie votre propriétaire et l'état notamment pour la fixation du loyer. Pour le savoir, consultez votre bail ou posez la question à votre propriétaire. L'APL est toujours versée au bailleur.

- L'**AL** concerne les logements non conventionnés et elle peut être versée directement au bailleur s'il en fait la demande.

Je ne peux plus payer mon loyer : Si vous êtes bénéficiaire d'une aide au logement, vous devez vous rapprocher de votre bailleur afin d'établir un plan d'apurement ; Votre bailleur doit en informer la CAF si cette dette correspond à 3 mois de loyers consécutifs..



↳ LOCA-PASS®

Avantages :

L'avance "LOCA-PASS®" permet le financement du dépôt de garantie demandé par le propriétaire, lors de l'entrée dans les lieux. Prêt sans intérêt versé au locataire ou au bailleur, remboursable mensuellement à raison de 20 € minimum sur 25 mois maximum après un différé de 3 mois. L'avance LOCA-PASS® est plafonnée à 500 €.

Dossier : Le dossier doit être déposé au plus tard 2 mois après l'entrée dans les lieux.

Bénéficiaires :

- * **Salariés** (ou préretraités) des entreprises du **secteur privé non agricole**, quelle que soit l'ancienneté et quelle que soit la nature du contrat de travail, y compris retraités depuis moins de 5 ans et travailleurs saisonniers. (*attention : retraités depuis moins de 5 ans du secteur privé non agricole*)
- * **Jeunes de moins de 30 ans** (jeunes ayant déposé leur dossier au plus tard le jour de leur 30ème anniversaire) en formation en alternance au sein d'une entreprise, ou en recherche d'emploi, ou en situation d'emploi quel que soit l'employeur (sauf fonctionnaires titulaires).
- * **Pour les étudiants**, la situation d'emploi est caractérisée par l'existence, au moment de la demande d'aide :
 - d'un CDD d'au moins trois mois en cours,
 - ou d'un ou plusieurs CDD d'une durée cumulée d'au moins trois mois au cours des six derniers mois,
 - ou d'une convention de stage d'au moins trois mois en cours.
- * **Etudiants boursiers d'État**

Les jeunes non émancipés et les mineurs sous tutelle ne sont susceptibles de bénéficier de l'aide qu'en structures collectives (logement foyer, résidence sociale).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. AVANCE LOCA-PASS® est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.

↳ La prise en charge de la garantie de loyer

Seuls peuvent faire l'objet d'une garantie LOCA-PASS®, les baux signés sur des logements ayant fait l'objet d'une convention ANAH ou donnant droit à l'Aide Personnalisée au Logement et appartenant à un bailleur personne morale, à l'exclusion des SCI familiales. Le GROUPE CILEO peut se porter garant à hauteur de 18 mois de loyer charges comprises.

GROUPE CILEO - Antenne d'Albi

19, bd Paul Bodin - 81000 ALBI

Tél : 05 63 47 95 50

www.groupecileo.com

Permanence du lundi au vendredi de 10 à 12h30 et de 13h à 17h.

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h



↳ GRL - Garantie des Risques Locatifs

Mise en place depuis janvier 2010, la GRL est une assurance souscrite volontairement par le propriétaire, qui lui apporte des garanties et qui peut faciliter l'accès au logement au locataire. Coût pour le bailleur : 2,5 % du loyer annuel + charges ; intégralement déductible des impôts fonciers.

+ d'infos : www.grl.fr



Sous réserve que vos ressources soient inférieures à un plafond réglementé et que des logements soient disponibles dans la zone où vous souhaitez habiter, vous pouvez vous adresser aux organismes suivants.

Tarn Habitat

Agence d'Albi - Ouest

20, avenue Maréchal Kellermann
81000 ALBI
Tél : 05 63 77 86 40
albi.ouest@tarnhabitat.fr



Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 9h à 12h.

Tarn Habitat propose 40 logements étudiants équipés dans le quartier de la Poudrière et des T1 et T2 dans le quartier de Veyrières (proche campus).

Agence d'Albi - Est

11, rue des Glaïeuls - 81160 ST JUERY
Tél : 05 63 78 25 40
albi.est-saintjuery@tarnhabitat.fr
Vous pouvez retirer un dossier à l'agence, par téléphone ou par courrier.

PACT du Tarn

163, avenue François Verdier
81000 ALBI
Tél : 05 63 48 10 80
pact-tarn@wanadoo.fr
www.pactdutarn.fr



Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le mercredi et vendredi après-midi.

Le PACT intervient dans le domaine de l'habitat, avec une double vocation :

- produire et gérer des logements sociaux destinés aux familles les plus modestes et les accompagner pour qu'elles réussissent leur insertion.
- apporter des conseils techniques, des aides administratives pour financer des travaux d'amélioration de logements anciens, occupés par des propriétaires à revenus modestes ou destinés à être loués.

Service Insertion des Jeunes du CCAS de la Ville d'Albi

2, avenue du Colonel Teyssier
81000 ALBI
Tél : 05 63 49 10 46 - 06 72 97 18 51
thierry.bivort@mairie-albi.fr
insertiondesjeunes@mairie-albi.fr



Si vous avez entre 18 et 25 ans, le service insertion des jeunes peut vous recevoir pour évaluer votre demande et ensuite vous orienter.

C'est le PACT du Tarn (voir ci-dessus) qui prend le relais en ce qui concerne la gestion locative.



↳ Foyer de jeunes travailleurs JT Saint-Joseph

50/60, rue Croix Verte
81000 ALBI
05 63 54 16 47
fjt-st-joseph@wanadoo.fr



Prix par nuit : 28 €
Prix repas : à l'unité : 7 €
1/2 pension mensuelle : 131 €
Pension complète mensuelle : 235 €
Forfait Hébergement : de 302 € à 453 € TTC
par mois en fonction du type de logement
(chambre, studios, T1 bis...), draps fournis.
Accueil de groupe possible en juillet et août.
Durée du séjour : Mini : 1 semaine
Maxi : 1 an (avec possibilité de renouvellement)

↳ Centre d'hébergement Saint Amarand

16, rue de la République
81000 ALBI
05 63 48 18 29

Prix par nuit : Chambre Individuelle : 22 €
Chambre double : 29 €
Petit-déjeuner : 4 €
Prix repas : 12 € (uniquement pour les groupes)
Forfait Hébergement : 235 € par mois
Draps fournis
Accueil de groupe possible
Durée du séjour : Mini : 1 nuit - Maxi : 2 ans et +



↳ Foyer des Compagnons du Devoir

2, rue Maréchal Lyautey
81000 ALBI
05 63 77 89 20

Le foyer peut accepter à titre exceptionnel un public extérieur aux Compagnons du Devoir (mais des garçons uniquement) en fonction de ses disponibilités.

Prix par nuit : 12 €

Prix repas : 7,70 €

Forfait Hébergement : non

Draps fournis

Accueil de groupe : non

Durée :

Pour les extérieurs : Selon durée des contrats

Pour les Publics extérieurs : mini 1 nuit - Maxi 3 mois



Établissement public, le CROUS favorise l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

Centre Universitaire Champollion

Place de Verdun

81000 ALBI

Tél : 05 63 48 16 92

Les demandes nécessitent une pré-inscription sur Internet :

www.crous-toulouse.fr

Dépôt du Dossier Social Etudiant du 15 janvier au 30 avril (bourse et logement).

Résidence Lapérouse

2, rue René Descartes

81000 ALBI

46 T1 de 19 m² (253,90 € *) dont 2 aménagés pour handicapés dans l'enceinte du centre universitaire.

2 T1 bis de 31 m² (365,38 € *).

Résidence Nobel

36, place du 19 Mars 1962

81000 ALBI

43 T1 de 19 m² (259,92 € *).



Résidence l'Astrolabe

Rue de la Poudrière

81000 ALBI

52 T1 de 16 à 25m² (253,90 € *).

12 T1 de 20 m² (301,48 € *)

4 T1 aménagés pour handicapés (348,56 € *)

Résidence et parking clôturés. Laverie, Internet.

*Tarifs TTC 2011 donnés à titre indicatif. Contrat de 12 mois.

Pas de taxe d'habitation - Caution 229 €.

APL sur 12 mois.

Les résidences sont équipées d'une connexion Internet (Wifi).

➤ Résidence universitaire Lycée Agricole Fonlabour

Route de Toulouse

81000 ALBI

Réservée aux étudiants du lycée Fonlabour.

120 studios de 17 m² (à partir de 236 € TTC sauf EDF).

Possibilité d'APL.

Demande sur dossier auprès du lycée.

De nombreuses résidences à Albi gérées par des agences immobilières sont composées de logements susceptibles d'intéresser les jeunes, notamment les étudiants. Vous trouverez les coordonnées des agences dans les pages jaunes de l'annuaire ou en ligne à la rubrique " Immobilier ".

► Etap Hôtel

16, rue Castelginest
81000 ALBI
Tél : 05 63 43 44 30
Chambre à partir de 45 €

► Hôtel Formule 1

Cantepau
Rue du Général Berthier
81000 ALBI
Tél : 0 891 70 51 57
Chambre pour 1 à 3 personnes :
A partir de 26 €



► Le Lapérouse

21, place Lapérouse
81000 ALBI
Tél : 05 63 54 69 22
Chambre à partir de 45 €

► La Régence - Georges V

27 - 29, avenue Maréchal Joffre
81000 ALBI
Tél : 05 63 54 24 16
Chambre à partir de 45 € hors saison -
50 € en saison.

► Le Rialto

ZAC La Baute
81990 LE SEQUESTRE
Tél : 05 63 49 76 60
le-rialto@wanadoo.fr
Chambre à partir de 41 €

► Le Terminus d'Albi

33, avenue Maréchal Joffre
81000 ALBI
Tél / Fax : 05 63 47 09 76
Prix de 31 € à 40 € (2 personnes)

► Hôtel Atypic

2, avenue d'Albi
81150 MARSSAC SUR TARN
Tél : 05 63 55 40 29
Chambre avec lavabo : 29 € ;
avec douche : 34 €.

► Fast Hôtel

Zone commerciale la Baute
81190 LE SEQUESTRE
Tél : 05 63 43 36 40
albi@fasthotel.com
www.fasthotel.com
Chambre : 42 € / 50 €
(1-2 personnes)

► Hôtel Première Classe

Zone Albipôle RN 88
81150 TERSSAC
Tél : 0 892 707 121
www.premiere-classe-albi.fr
Chambre : 44 € TTC (1 personne)

(Liste non exhaustive)

Pour un court séjour, en week-end ou en vacances, voici quelques interlocuteurs incontournables à connaître :

Office du Tourisme

Palais de la Berbie
Place Sainte Cécile
81000 ALBI
Tél : 05 63 49 48 80
accueil@albitourisme.com
(Service accueil : informations, conseils en séjours...)
www.albi-tourisme.fr



Vous voulez élargir votre recherche au département, et en particulier en milieu rural (un gîte rural, une ferme auberge, un camping à la ferme...) :

ATTER - Association Tarnaise de Tourisme en Espace Rural

Gîtes de France du Tarn ®
Maison des Agriculteurs
BP 80332
81027 ALBI Cedex 9
Réservation : 05 63 48 83 01
reservation@gites-tarn.com
www.gites-tarn.com



N'hésitez pas à contacter également le Comité Départemental de Tourisme du Tarn pour des idées de séjours, des conseils sur les types d'hébergement, et les possibilités de réservations en ligne.

CDT 81 - Comité Départemental de Tourisme du Tarn

41, rue Porta - BP 225
81006 ALBI cedex
Tél : 05 63 77 32 10
Fax : 05 63 77 32 32
documentation@cdt-tarn.fr
www.tourisme-tarn.com



En difficulté passagère, trouvez aide et soutien auprès des structures suivantes :

Association Aide et Accueil en Albigeois « Le Colibri »

4, rue Porta
81000 ALBI

Tél : 05 63 77 55 80

- Ouverture du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h sans rendez-vous (Service d'accueil et d'orientation). L'après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous pour un soutien et un accompagnement aux démarches et aux projets.

► Centre d'Hébergement

1, rue de la Madeleine
81000 ALBI

Ce collectif de 14 places reçoit des hommes seuls et des couples.

Les durées d'hébergement dépendent de chaque situation personnelle.

Animaux non-admis.



CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

2, avenue du Colonel Teyssier
81023 ALBI Cedex 09
05 63 49 10 44

ccas@mairie-albi.fr

A travers son action autour des questions d'insertion sociale et professionnelle, le CCAS de la ville participe à l'accueil et à l'orientation des personnes sans domicile.

Maison des femmes

15, rue de Genève
81000 ALBI

Tél : 05 63 49 48 00

Femmes seules avec ou sans enfants
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Capacité d'accueil de 36 personnes.

En urgence : 1 chambre et 2 canapés.

**Numéro
d'urgence
sans-abri
115**

Le bail de location :

Le contrat de location, aussi appelé « bail », est un document par lequel le propriétaire accepte de mettre un logement à la disposition d'un locataire moyennant le paiement d'un loyer.

Certaines clauses sont obligatoires : les coordonnées du bailleur, du locataire, la date du début de la location, la durée du bail, la description et la superficie du logement, le montant du loyer et du dépôt de garantie (équivalent à 1 mois de loyer hors charges).

Le bail écrit est le seul rempart contre bon nombre de litiges et constatations pouvant survenir entre les deux parties.

Pièces justificatives :

Le bailleur peut vous demander certaines pièces supplémentaires justifiant de vos revenus (bulletins de salaires). Mais il ne peut en aucun cas vous demander : une photo d'identité, votre carte d'assuré social, une copie de vos relevés de compte, d'attestation d'absence de crédit, de contrat de mariage ou de concubinage.



L'état des lieux :

Lors de la signature du contrat de location, un état des lieux doit être rédigé et annexé au bail.

Celui-ci doit être établi conjointement par le locataire et le propriétaire à l'entrée et à la sortie du logement.

Ce document permet de comparer les états du logement avant et après la location et de déterminer si les éventuelles réparations incombent au propriétaire ou au locataire.

Les propriétaires se montrent de plus en plus exigeants. Ils redoutent par dessus tout l'impayé, mais également le mauvais entretien du logement et les troubles du voisinage.

Si le propriétaire juge vos ressources insuffisantes, il peut exiger qu'un parent ou qu'une personne de votre entourage se porte caution.

Le préavis de départ :

Le locataire peut rendre ses clés sans attendre la fin du bail par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il doit respecter un préavis de 3 mois (1 mois dans certaines conditions). Le dépôt de garantie doit être restitué au locataire dans un délai maximum de 2 mois.

Types de location

Chambre : chambre chez le propriétaire ou dans un collectif. Sanitaires et salle d'eau souvent en commun.

Studio : 1 pièce principale faisant office de cuisine et de séjour / chambre, 1 salle d'eau.

T1 : 1 séjour / chambre, 1 cuisine, 1 salle d'eau.

T1bis : T1 dont la pièce séjour / chambre comporte une délimitation claire des 2 espaces.

T2 : 1 chambre, 1 cuisine, 1 séjour, 1 salle d'eau.

T3 : 2 chambres, 1 cuisine, 1 séjour, 1 salle d'eau.



La colocation :

Elle permet de louer un vaste logement tout en divisant les frais.

Chaque occupant peut signer le bail, ce qui lui permet d'avoir les mêmes droits et devoirs que ses colocataires et donc de bénéficier des aides au logement.

Charges

3 catégories de charges :

- frais entraînés par les services liés au logement et à l'usage de l'immeuble (ascenseur, chauffage collectif)
- dépenses d'entretien et petites réparations des parties communes de l'immeuble
- taxes collectives : ordures ménagères, assainissement

Numéros utiles au déménagement :

EDF : 09 69 32 15 15 (appel non surtaxé)

GDF : 09 69 324 324 (appel non surtaxé)

Service des eaux : Bâtiment des Colonnes
40, avenue du Loirat - Albi - 05 63 46 46 00
eau@mairie-albi.fr

Orange-France Telecom : 10 14

Free : 10 44 - inscription et information

Neufbox - SFR : 10 77

↳ Sites de petites annonces

- www.annoncesjaunes.fr
- www.leboncoin.fr
- www.paruvenu.fr
- www.seloger.com
- www.topannonces.fr
- www.vivastreet.fr
- www.logic-immo.com



↳ Sites institutionnels

- www.service-public.fr : Portail de l'administration française. Services pratiques pour les usagers de l'administration, particuliers comme professionnels.
- www.caf.fr : Informations sur les différentes aides allouées par la CAF, formulaires de demande d'aide au logement...
- www.crous-toulouse.com : Résidences et cités universitaires du CROUS de Toulouse.
- www.anil.org : ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement)

↳ Associatifs et autres

- www.adele.org : ADELE (Association pour le Développement Economique du Logement Etudiant) propose une sélection de résidences étudiantes, des conseils pratiques sur les aides, les formalités à accomplir, l'installation, les droits.
- www.uesl.fr : UESL (Union Economie Sociale pour le Logement). Fédération nationale des organismes gestionnaires du 1% logement.
- www.infologement.org : Portail du logement jeune et étudiant . Réponses à toutes les questions liées au logement des étudiants et des jeunes salariés.
- www.clcv.org : Consommation, Logement, Cadre de Vie
CLCV est l'une des plus importantes associations de consommateurs et d'usagers. Conseils, ressources et guides.

Internet est
une mine
d'infos.

N'hésitez pas
à consulter
ces sites
sélectionnés
pour vous !

Le BIJ de l'Albigeois

Des infos et des services à votre disposition



FORMATION

Enseignement, métiers, formation initiale, formation continue...

EMPLOI

Faire son CV, trouver un job, s'informer sur la législation du travail, le BAFA, les structures pouvant vous aider...

Bonus : annonces de jobs

EUROPE / INTERNATIONAL

Voyages, études, stages et jobs à l'étranger

Bonus : Carte Internationale d'Etudiant

LOISIRS / VACANCES

Trouver une activité sportive, culturelle, concerts, festivals, stages et séjours en France et à l'étranger, chantiers de jeunes...

Bonus : billetterie spectacles, séjours UCPA

VIE QUOTIDIENNE

Logement, santé et bien-être, aide au projet, environnement, droit...

Bonus : annonces de logements sur Midi-Pyrénées

INTERNET

Accès gratuit pour la recherche d'informations

Point Cyb et Point Public Internet

Bureau Information Jeunesse de l'Albigeois

13 rue de la République - 81000 Albi

Tél : 05 63 47 19 55

bjj81.albi@crij.org - www.crij.org

*Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h*

Fermé le jeudi

Conception/rédaction : BIJ de Castres Tam Sud - BIJ de l'Albigeois

Actualisation : Mai 2011

